

Croissances urbaines et défis ruraux : quelles synergies pour le développement territorial dans l'Ouest ?

Christian Pihet est professeur de géographie à l'Université d'Angers et chercheur à l'UMR du CNRS Espaces et sociétés.



Christian Pihet

Au recensement de 1962, la « grande région » de l'Ouest, Bretagne, Basse Normandie et Pays de la Loire, telle que l'entendait le géographe rennais Pierre Flatrès, comptait un peu plus de 6 millions d'habitants. La singularité de cet ensemble était liée à la relative uniformité de la répartition de la population avec une proportion majoritaire de population rurale. Le constat était alors celui de la tension démographique et de la surpopulation, notamment rurale. Aujourd'hui, l'ensemble dépasse les 9 millions d'habitants avec plus des deux tiers résidant dans les aires urbaines. De plus celles-ci se sont considérablement étendues dans l'espace rural à partir des villes et le long des axes majeurs de communication.

Dès lors, au fil du temps, s'opère une transformation des rapports économiques, sociaux et politiques au bénéfice des entités urbaines. Elles concentrent les emplois et les entreprises, notamment les plus performantes. Sur le plan de la direction des territoires, la domination des notables ruraux s'estompe, progressivement remplacée par celle des élus urbains. La décentralisation, particulièrement la création des régions, accentue ce mouvement. A titre d'exemple, en Pays de la Loire, les quatre premiers présidents du conseil régional – Olivier Guichard, François Fillon, Jean-Luc Harousseau et Jacques Auxiette – sont issus des villes.

Dans un contexte économique qui met l'accent sur l'avantage des villes, les territoires ruraux sont considérés au mieux comme périphériques et en marge et le plus souvent comme des fournisseurs de réserves d'espaces. Et pourtant, la pauvreté et la marginalité font aussi partie des caractéristiques de cette expansion urbaine dans l'Ouest comme ailleurs. A contrario il a été aussi question de « renaissance rurale » (Kayser) dans les années 1990.

L'analyse distanciée et scientifique se doit donc de concilier à la fois la vulnérabilité des zones rurales et les dynamiques et mutations émergentes. Une condition paradoxale



Résumé

Dans l'Ouest de la France, les relations entre des villes moyennement dynamiques et un monde rural abondant et structuré de façon traditionnelle ont longtemps été ténues et peu consistantes. Avec les transformations de la fin du vingtième siècle, les campagnes sont largement passées sous influence urbaine. Pendant la revitalisation sociale et économique du tissu rural, partiellement en cours, constitue la condition d'un développement régional équilibré.



Les couronnes périurbaines constituent la portion la plus attractive de l'espace rural et suscitent, à ce titre, d'innombrables questions sur le changement social.

mais qui se retrouve fréquemment dans nos territoires ruraux. C'est l'objet du présent texte orienté sur le potentiel de développement global que représente déjà une meilleure articulation entre les villes et les campagnes. Une articulation qu'il conviendrait évidemment d'améliorer.

Des ruralités sous influence urbaine

Aux limites géologiques et climatiques qui fondaient en partie la spécificité de l'Ouest il était fréquemment ajouté des arguments relatifs à la préservation de structures rurales originales, une faible représentation de la vie urbaine et industrielle et l'isolement régional enfin. Pour autant, à quels héritages et quelles filiations sur la longue durée renvoie cette spécificité de campagnes fracturées culturellement et politiquement depuis la Révolution (PauNormandie reste un espace en marge du rayonnement parisien, la Bretagne et les Pays de la Loire enregistrent des taux de croissance démographique et aussi économique supérieurs à la moyenne nationale.

De fait les transformations socio-économiques des dernières décennies ont contribué à façonner des différenciations majeures au sein de ces campagnes. Par exemple le plan routier breton ou encore les opérations de décentralisation industrielle conduites avec l'aide de l'Etat par le biais de la DATAR ont joué un rôle important dans ces transformations du monde rural en ouvrant des perspectives d'emploi et de promotion sociale aux habitants des bourgs et des hameaux. Le désenclavement social a suivi faisant apparaître de nouvelles catégories professionnelles dans des sociétés demeurées souvent figées. L'exode rural s'est tari dans les années 1960 et autour des centres urbains, l'exode urbain a revivifié et transformé les villages.

Aujourd'hui, c'est-à-dire à la fin de l'exode, l'Ouest rural accueille environ 3 millions d'habitants. Les proportions varient considérablement selon les départements. Au recensement de 2013 la Mayenne comptait 51 % de résidents en aire rurale alors que la Loire Atlantique et l'Ille-

et-Vilaine en dénombrent moins de 20 %. Toutefois, la proportion en Bretagne et en Pays de la Loire demeure supérieure à la moyenne nationale (20,7 %).

Ces aires se décomposent sommairement en quatre types d'espaces distincts, mais qui sont tous des espaces caractérisés par le changement et les mobilités.

Le premier est l'espace périurbain, à la périphérie presque immédiate des grandes villes. Les taux de croissance démographique y sont les plus élevés, principalement du fait de soldes migratoires positifs. Certaines classes supérieures viennent y chercher un certain agrément, tandis que les ménages plus pauvres peuvent y trouver des logements à un coût plus modéré.

Le deuxième est le rural en voie de périurbanisation. Ce sont notamment les zones sous influence des métropoles nantaise et rennais. Ces espaces sont jeunes, actifs et très dynamiques sur le plan démographique. Ils font l'objet de conflits d'usage très forts entre les populations souches (rurales) et les nouveaux arrivants aux modes de vie urbains. Dans certaines des communes appartenant à ces espaces, plus aucun élu n'est issu du milieu agricole.

Le troisième espace est le rural intermédiaire structuré autour de pôles urbains. En général, les chefs-lieux d'arrondissement sont en forte croissance, au détriment des petites communes environnantes dont la population est plus ou moins vieillissante.

Dans ces trois catégories d'espace rural, la fonction résidentielle est devenue dominante.

Enfin, il reste l'espace rural jadis défini comme « profond » à distance des voies de communication et des chefs-lieux de canton comme des pans de la Bretagne centrale ou des confins entre la Mayenne et l'Orne. Les densités sont faibles et l'activité agro-pastorale qui y demeure est fondée sur l'extensivité.

Cependant l'observation nous amène à mettre en évidence le rôle des dynamiques urbaines et métropolitaines dans cette typologie. Il en découle cependant dans les trois premiers types un panachage progressif mais indéniable des territoires et des habitants.

Au cours de décennies marquées par l'industrialisation, la « révolution agricole » nourrie par des investissements provenant des politiques publiques d'aménagement, notamment européennes, la tertiarisation des économies et des réponses bien différenciées à l'isolement géographique, des dynamiques se sont affirmées : si la Basse-Normandie reste un espace en marge du rayonnement parisien, la Bretagne et les Pays de la Loire enregistrent des taux de croissance démographique et aussi économique supérieurs à la moyenne nationale.

Quant aux territoires ruraux éloignés des métropoles qui semblaient condamnés au déclin attirent de nouveaux résidents. Ils enregistrent une progression rapide des emplois et du revenu qui « dessinent une autre géographie du développement rural » (Talandier, 2011), et ne sont donc pas à exclure des « campagnes vivantes » étudiées dans ses travaux par le géographe nantais Jean Renard. L'attractivité résidentielle des espaces de l'Ouest n'est pas récente. Celle qui est liée au littoral, engagée depuis le Second Empire, reste une réalité bien tangible pour les espaces ruraux côtiers. Néanmoins si des espaces ruraux intérieurs perdent encore des habitants, d'autres au contraire attirent de nouvelles populations. Cette attractivité conduit à d'importants brassages de populations qui sont à éclairer selon deux entrées :

- l'arrivée de populations urbaines reléguées (« les captifs » du périurbain », Rougé, 2007) qui impose de revenir sur les questions de l'isolement, du suicide, de la pauvreté rurale (Séchet, 1996 ; Bonerandi, 2010).
- celle de populations plus ou moins aisées qui s'approprient des aménités environnementales et paysagères conduisant à l'exclusion des « natifs », selon le modèle urbain de la gentrification (Kayser, 1990, Richard 2009).

Dans cet ensemble la nature et l'importance des migrations de populations âgées est une question cruciale pour les campagnes : les flux de jeunes retraités Franciliens modifient essentiellement la composition par âge des régions. Le mouvement n'est pas récent mais son interprétation s'est considérablement complexifiée : entre les discours les plus pessimistes sur le vieillissement considéré comme un handicap socio-économique et les travaux qui en ont cerné les impacts positifs sur la culture et les territoires, la présence et l'arrivée de populations âgées dans les espaces ruraux interrogent le « vivre ensemble » et les politiques publiques (habitat, santé) : « Savoir si les jeunes retraités s'installent durablement ou pas dans la campagne bretonne est essentiel pour anticiper le vieillissement futur de cet espace » (INSEE, 2008).

Si les enjeux des processus migratoires vers des espaces ruraux choisis pour leurs aménités ou leurs services sont multiples, ceux qui concernent les espaces périurbains sont les plus stimulants, au point que les zones rurales éloignées des agglomérations ou restées à l'écart des grands axes de circulation sont trop peu étudiées par les chercheurs. L'implantation périurbaine, largement décriée parce qu'elles seraient contreproductive pour la durabilité écologique (mobilités contraintes, consommation d'énergie), est en fait ambivalente (Vanier, 2008). Les couronnes périurbaines constituent la portion la plus attractive de l'espace rural et suscitent, à ce titre, d'innombrables

questions sur le changement social.

Si le processus est généralisé, il est loin de produire des espaces homogènes directement transposés des modèles urbains (Rivière 2009). Il existe en effet grâce à ces transferts des marges d'autonomie et des dynamiques endogènes qui tendent à construire progressivement des territoires certes de plus en plus connectés aux villes et à leurs stratégies mais aussi partenaires de la croissance urbaine plutôt qu'étroitement dépendants.

Ruptures, nouvelles fonctions et innovation : vers une nouvelle ruralité ?

La recomposition de ces espaces ruraux s'est jouée autour de ruptures intervenues à partir des années 1960 mais dont les prémices remontent bien avant, débutant avec la reconstruction du pays après guerre. Les analyses conduites par les chercheurs (B. Hervieu et Viard, 1996, 2001) mettent en lumière six ruptures.

La première concerne l'effacement du monde agricole, devenu minoritaire, y compris dans l'espace rural de l'Ouest. Il représentait 50 % de la population en 1950, il représente aujourd'hui autour de 5 à 10 %. Ce recul conduit à une confrontation entre une logique productive et une vision résidentielle ; il s'accompagne de nombreux conflits d'usage.

La deuxième rupture est liée à la modernisation de l'agriculture et l'amélioration de la productivité agricole. Le rôle nourricier de l'espace rural français s'est considérablement amoindri dans l'esprit des populations : les spectres de la famine se sont éloignés, l'alimentation représente moins de 10 % du budget des ménages et nous vivons dans une société d'abondance et d'insouciance par rapport à la question de la ressource alimentaire.

La troisième rupture naît de la revendication de mobilité et d'autonomie partagée par tous les individus, qu'ils soient résidents, ruraux ou agriculteurs. Les sociétés rurales sont passées de paradigmes patrimoniaux enracinés à des paradigmes fondés sur la mobilité.

La quatrième rupture concerne le changement radical du rapport à la terre, du rapport au sol. Le monde agricole a effectué une révolution dont il n'avait pas mesuré les conséquences. Les nombreuses formules juridiques

(groupement foncier agricole, SCI, société civile d'exploitation agricole, etc.) conçues pour préserver la propriété foncière et assurer la transmission des exploitations, ont engendré trois types de conséquences : d'abord, la séparation entre le capital exploité et la famille, au point que des agriculteurs sont à la tête d'exploitations plus en tant que salariés que propriétaires ; ensuite, le passage d'une vision collective du sol comme patrimoine privé à celle d'un sol devenu outil de travail, voire outil financier, pour les uns, espaces touristiques, ludiques ou environnementaux pour les autres ; enfin, la découverte de l'extraordinaire mobilité de la géographie agricole, avec les naissances et les délocalisations de bassins agricoles autorisées par la dérégulation des marchés et la diminution des coûts de transport, comme en témoignent, notamment, les productions porcines et viticoles.

La cinquième rupture est celle du rapport au travail. C'est dans l'espace rural que l'on rencontre les catégories sociales les plus précaires : un tiers des ouvriers, en général les moins qualifiés et les plus fragiles, vivent dans les communes rurales. Pour ces populations, les difficultés, et, surtout, le coût du déplacement entre le lieu de résidence et le travail multiplient les risques de précarisation.

Enfin, la dernière rupture est liée au basculement du mode de représentation de la nature. L'urbanité est le support de courants d'aspiration profonde à une nature « naturelle », dans le prolongement des espaces résidentiels, opposée à une nature productive et domestiquée. Le statut de l'animal depuis cinquante ans illustre parfaitement cette transformation : à l'après-guerre, disparition de l'animal sauvage (auquel on oppose l'animal domestique) et émergence de l'animal de rente ; dans les années 1970, c'est l'apparition de l'animal de compagnie qui devient, en 2000, l'animal thérapeutique.

Il en découle des formes nouvelles d'utilisation et donc de transformation de ces espaces. L'observation permet de distinguer quatre grands domaines.

Tout d'abord les paysages ruraux ont été bouleversés. L'étalement urbain, la périurbanisation, l'arrivée de populations dans des campagnes plus isolées, l'urbanisation des littoraux ont façonné des types d'environnement construit qui se sont agrégés ou substitués aux formes historiquement constituées. Les environnements construits et habités sont en pleine effervescence. Aux formes emblématiques du village et du hameau, puis du lotissement et de la maison individuelle, s'ajoutent ponctuellement celles des complexes de loisirs et de tourisme. L'évolution des formes bâties dans les villages met en tension la diffusion des démarches urbanistiques et architecturales des villes et des démarches spécifiques. Inadapté aux évolutions économiques et techniques de la production agricole, le bâti

hérité traditionnel est devenu un élément patrimonial, objet de convoitise pour la résidence principale ou secondaire de groupes sociaux en quête de distinction (Richard, 2009). Parallèlement, le bâti agricole neuf, qui, dans l'Ouest, l'emporte encore sur les autres types de construction neuve (Madeline, 2006), a évolué avec les formes de production agricole (notamment les ouvrages destinés au stockage : hangars, silos, chais, etc.) et les obligations sanitaires et environnementales (bâtiments pour les animaux). Ces dynamiques se sont accompagnées d'une artificialisation accrue des espaces ruraux et de la transposition de modèles paysagers urbains (dont la haie, qu'elle soit de résineux ou d'arbustes à fleur). L'art et la littérature apportent des éclairages tout à fait pertinents sur la négation des paysages des campagnes : le paysage a été plus conforme à ce qu'attendent les spectateurs qu'à ce que propose l'observation.

L'étalement urbain, la périurbanisation, l'arrivée de populations dans des campagnes plus isolées, l'urbanisation des littoraux ont façonné des types d'environnement construit qui se sont agrégés ou substitués aux formes historiquement constituées.

Les espaces ruraux actuels ont aussi une fonction de réserve ; ils sont convoités pour la poursuite de l'étalement urbain. Dans le même temps, ils sont perçus comme des réserves de biodiversité et de nature. Les espaces destinés à l'exercice des activités agricoles jouissent donc d'une protection juridique spécifique tendant à leur préservation, grâce notamment aux documents d'urbanisme. Les campagnes des franges urbaines, des littoraux et des espaces sous pression touristique saisonnière sont des cas extrêmes dans lesquels l'enjeu de maintien des

Devant le prétendu constat d'une atomisation de la vie citadine, la campagne apparaît comme un ailleurs fantasmé, c'est-à-dire un refuge où l'individu peut mener sa quête de sens.

activités productives nécessite des politiques volontaristes et concertées de gestion de l'espace. Par leurs évolutions, les activités agricoles elles-mêmes peuvent être une menace pour la préservation de la terre agricole : la possibilité pour les agriculteurs de se diversifier en créant des gîtes ruraux ou des magasins pour la vente sur place des produits de l'exploitation, ou en produisant de l'énergie entre en conflit avec l'objectif de réserver la terre aux activités strictement agricoles. Or ces activités de diversification sont indispensables à la survie des exploitations. Les contours exacts des activités agricoles et les frontières avec les activités commerciales ou artisanales sont souvent flous.

L'objectif de préservation des ressources est prôné à tous les échelons politiques, de la commune aux Nations Unies. Il reste que sa mise en œuvre relève des pouvoirs locaux qui doivent arbitrer entre l'expression des intérêts économiques, celle des autres usagers et usages (loisirs en milieu rural par exemple) et la prise en compte des milieux, qui est encadrée par le droit de l'environnement. En France, la protection des ressources est de manière générale pensée avec l'idée d'une ouverture au public et aux activités économiques (à l'exception des zones centrales des parcs nationaux). Dans les espaces ruraux ordinaires, les contraintes liées à la protection de l'environnement et de la biodiversité (trames vertes et bleues) sont plus ou moins conciliables avec le maintien d'activités agricoles.

Les territoires ruraux deviennent des « jardins d'Eden » par le biais des arrivées de « néo-ruraux ». Les ménages concernés justifient souvent leur mobilité résidentielle des villes vers les campagnes par un besoin de sécurité et la recherche du bien-être au contact de la nature. Le tourisme diffus et la résidence secondaire en milieu rural sont d'autres traductions de ce désir de campagne. Devant le prétendu constat d'une atomisation de la vie citadine, la campagne apparaît comme un ailleurs fantasmé, c'est-à-dire un refuge où l'individu peut mener sa quête de sens : celle du lien social préservé dont témoigne l'affluence touristique aux marchés ruraux par exemple, celle aussi de « la pureté originelle » que l'on croit pouvoir trouver dans les espaces désormais protégés, tels de véritables paradis terrestres où « chaque mauvaise herbe est un trésor » ! Au quotidien, elle s'exprime dans les effets de l'évolution des pratiques alimentaires qui, par l'essor des circuits courts de commercialisation, renforce les liens entre producteurs et consommateurs.

L'analyse des formes de labellisations permet, elle aussi, d'interroger l'espace rural sous l'angle de la demande de nature. Cela concerne notamment les labellisations portées par des politiques publiques spécifiques liées à la prise en compte des paysages, y compris sonores, et les balisages d'itinéraires de randonnée qui permettent de faire accéder tout un chacun à une campagne naturalisée. Cela concerne aussi l'ensauvagement de certains milieux, que ce soit par

l'évolution des formes de gestion (le retour à l'écoulement libre des eaux dans les vallées – Barraud, 2009), le retour massif des ongulés tels les chevreuils.

L'analyse des conflits d'usages et celle des conflits de voisinage qui opposent les usagers d'un même espace se référant à des systèmes de représentations différents permet de faire le lien entre attractivité des espaces ruraux et désir d'une nature ensauvagée (Pihet 2016).

La question patrimoniale est alors au centre de la démarche : le patrimoine naturel sans doute, le patrimoine matériel aussi, mais surtout le patrimoine intangible trop souvent considéré comme émanant d'« ancêtres » pour le coup mythifiés : ceux qui savaient bâtir les talus et entretenir le bocage aujourd'hui mis à mal, ceux qui connaissaient la valeur des plantes médicinales aujourd'hui dédaignées, ceux qui, finalement, étaient écologistes sans même le savoir. Des pistes de recherche s'ouvrent alors qui interrogent de nouvelles logiques sociales désormais à l'œuvre : par exemple par la volonté affichée dans les démarches alternatives de mixer savoirs vernaculaires et savoirs savants pour aboutir à de nouveaux référentiels techniques « souples » ; par exemple les propositions offertes d'un vivre autrement à l'écoute de la nature (des yourtes, des cabanes dans les arbres, tout près des oiseaux!), dans le respect de rituels « ancestraux » (cf. les troïoù et troménies – Simon, 2009).

Enfin, dans les espaces en décroissance, également qualifiés d'hyper-ruraux (Depraz 2016) on assiste ponctuellement à des entreprises alternatives innovantes. L'idée est que ces espaces constituent un cadre disposant d'un potentiel de ressources et d'une liberté de manœuvre étendue pour les acteurs. Ces initiatives sont encouragées par les politiques publiques et les programmes LEADER il peut s'agir de développement de l'agriculture biologique, de ceintures vertes, d'élevages à forte valeur ajoutée comme ceux des autruches ou des bisons. Les densités rurales encore fortes dans l'Ouest limitent ces créations de « laboratoires » alors qu'elles sont rencontrées et analysées dans la France du « vide » comme l'Ardèche (Rouvière, 2015).

A la recherche d'un développement rural inclusif

Les relations entre les villes et les campagnes, dans l'Ouest comme ailleurs, ont longtemps été caractérisées par des oppositions sociales, politiques et culturelles. Dans les meilleurs des cas, il s'est agi d'indifférence réciproque. Chacun menait sa « vie », à la différence près que les villes bénéficiaient largement de la rente foncière en raison de la présence d'un certain nombre de propriétaires du sol en ville. Après la Seconde Guerre mondiale, deux facteurs ont modifié cette situation. D'une part l'accent mis sur l'aménagement du territoire (Gravier, 1947) et la création de la DATAR ont permis de prendre clairement conscience des risques de désertification des territoires ruraux. D'autre part l'intégration européenne s'est concrétisée par la mise en place progressive d'une « politique agricole commune » (PAC) dotée de moyens. Cette dernière a largement contribué à la « Révolution agricole » qui a accéléré la transformation de l'agriculture en une filière compétitive voire spéculative à l'échelle européenne.

Depuis les années 1990, l'Europe via les programmes Leader et la France par l'intermédiaire des pôles d'excellence rurale (PER) ont largement investi dans les territoires ruraux (Margetic, Pihet 2013). Des appels à projets ont été diffusés portant sur les enjeux fondamentaux du développement rural comme la compétitivité et la spécialisation des productions agricoles, l'offre de services et le désenclavement des communes rurales. Le niveau national a développé des actions spécifiques exprimées par les Assises de la ruralité en 2014 ainsi qu'un suivi national des mesures envisagées pour la vitalisation du monde rural.

Mais l'approche territoriale la plus directe et la plus rapide s'est effectuée au niveau régional et infra-régional en s'appuyant sur les nouvelles structures issues de la décentralisation. C'est ainsi que les « pays » et les intercommunalités sont devenus le cadre principal des actions de développement en lieu et place de la planification nationale.

Dans les Pays de la Loire, 18 programmes Leader et 32 PER associent des regroupements d'acteurs ruraux publics et privés ciblés sur des projets différenciés (Margetic, Pihet, 2013). Il s'agit de la création de services comme les maisons des services publics, les maisons de santé, l'accueil des nouvelles populations et la formation professionnelle des jeunes ruraux... En matière de développement écono-

mique les projets mettent l'accent sur la spécialisation des productions à l'instar du roseau en Brière et de plus en plus sur le développement durable comme les nouvelles filières émergentes (bois-énergie, recyclage des déchets). Le tourisme rural est aussi devenu un enjeu majeur dans plusieurs territoires tels la Bretagne centrale, les Alpes mancelles, les vignobles. Les soutiens européens et nationaux se concrétisent par la multiplication des hébergements (chambres d'hôtes) et des animations culturelles et de loisirs (Puy du Fou en Vendée, festival de Sablé, festival des Vieilles Charrues à Carhaix). L'essor du numérique accélère le désenclavement rural. La plupart des départements des deux régions ont créé des plans de diffusion du haut débit pour tous leurs territoires ; ces derniers ouvrent la voie à des activités – télétravail, télé-médecine par exemple – qui intégreront encore plus fortement le tissu rural aux centres urbains et aux autres régions.

Ces politiques sont porteuses de solidarités et supposent des niveaux décisionnels et financiers, notamment autour de l'ingénierie territoriale, qui ne correspondent plus au cadre éclaté des très nombreuses communes rurales. C'est dans ce contexte que les nouveaux dispositifs législatifs, la loi NOTRe par exemple, organisent des territoires d'action plus vastes.

Le renforcement des intercommunalités et les « communes nouvelles » vont dans ce sens. La mutualisation des moyens et des services qu'elles supposent doivent permettre la durabilité de ces initiatives et la fourniture des nouveaux besoins exprimés par les habitants, comme le développement des services de proximité pour le vieillissement à domicile, les écoles, la maintenance des équipements transférés par la décentralisation. De plus, elles encouragent les coopérations territoriales, ce qui peut déboucher sur des partenariats avec les agglomérations urbaines. Ainsi la commune nouvelle (et rurale) de Loire-Authion va rejoindre en 2018 la communauté urbaine d'Angers. Des travaux en commun sont déjà envisagés notamment pour la mise en place d'un projet alimentaire territorial (PAT).

Néanmoins les inégalités territoriales sont encore prégnantes et bien des campagnes en Sarthe, Mayenne et en Bretagne centrale demeurent périphériques et se sentent déconnectées des opportunités offertes par les dynamiques urbaines et métropolitaines. Dès lors, l'intervention publique, que ce soit celle de l'Etat ou celle des collectivités locales dont les pouvoirs ont été renforcés par la décentralisation s'avère indispensable.

A cet égard, et à l'instar de la nouvelle région du Grand Est, la région des Pays de la Loire a initié à partir de 2016 un

programme intégré appelé « Pacte pour la ruralité ». Ce pacte s'appuie sur le « réseau rural » régional. Ce réseau est une instance de réflexion et d'animation à échelle européenne et issu de la PAC dont il constitue un outil. Le pacte comprend 37 mesures en faveur du renforcement de l'équilibre territorial dans la région.

Le point de départ du pacte est le constat par le Conseil régional de la persistance d'une fracture entre des territoires confrontés à de nombreux défis (enclavement, inégalités d'accès aux nouvelles technologies, etc.). Ce programme comprend huit objectifs et s'appuie sur les compétences de la Région, ainsi que sur plusieurs de ses politiques sectorielles. Le pacte vise notamment les objectifs suivants :

- développer un meilleur accès aux réseaux de communication et de transports ;
- protéger et développer l'emploi et les services dans les espaces ruraux ;
- garantir l'accès à la formation ;
- protéger l'environnement et le patrimoine ;
- renforcer les solidarités, l'écoute et l'accompagnement des élus locaux.

Elaboré entre avril et juin 2016 en concertation avec près de 1 000 élus locaux, les chambres consulaires, des associations et après consultation des citoyens via un questionnaire, le pacte veut « s'inscrire dans le temps long » et sera complété et développé si de nouveaux besoins émergent. Le Réseau rural régional sera le relai de proximité de la Région pour « faire vivre » et « faire évoluer le document », ainsi que pour « veiller à l'application sur le terrain des mesures du pacte », selon le texte du document.

Il est prématuré en 2017 de tirer un premier bilan de ce pacte. Toutefois plus d'une vingtaine de collectivités – communes, EPCI – ont manifesté leur intérêt et se sont engagées dans la démarche contractuelle du pacte avec des objectifs ciblés sur leurs priorités comme l'école ou la santé.

En conclusion de cette synthèse on peut considérer que des efforts considérables ont été réalisés pour ne pas laisser se maintenir les fractures territoriales et sociales entre les univers urbain et rural et que l'Ouest de la France en a été largement bénéficiaire. Le XXème siècle a ouvert une page radicalement nouvelle pour les campagnes françaises, et le tournant qui se profile au début du XXIème siècle introduit de nouveaux enjeux.

Tout d'abord, dans le domaine de la gestion des espaces ruraux. Il est clair que la fonction résidentielle, sans intégration d'un projet agricole, ne pourra pas prendre en

charge cette gestion. Il faut se battre contre l'effacement des territoires agricoles et contre leur subordination aux opportunités immobilières. Le débat sur la multifonctionnalité de l'agriculture n'est pas encore épuisé.

Les acteurs publics doivent veiller à la réduction des inégalités territoriales à l'intérieur du monde rural. Les pactes pour la ruralité (Grand Est, Pays de la Loire) représentent un outil majeur pour cette veille et les actions qui en résultent.

Ensuite, la ruralité résidentielle pose la question du lien social et de l'appartenance citoyenne des individus (qu'ils soient anglais, comme en Bretagne ou dans le nord des Pays de la Loire, ou résidents périurbains). La citoyenneté ne peut pas être seulement réservée à la stabilité.

Enfin il sera nécessaire de clarifier pour tous, urbains, périurbains et ruraux, la relation culturelle entretenue avec une nature devenue instrument de production.

BIBLIOGRAPHIE

- Barraud R, « Vers un « tiers-paysage » ? Géographie paysagère des fonds de vallées sud-armoricaines. Thèse, 2007
- Bois P, Paysans de l'ouest, thèse Paris, 1960
- Bonerandi E, et Boulineau E, La pauvreté en Europe, Armand Colin, 2014
- Depraz S, La France des marges, A. Colin, 2016
- Flatrés P, Géographie rurale de quatre contrées celtiques : Irlande, Galles, Cornwall, Man, Thèse, 1955
- Gravier J-F, Paris et le désert français, Le Portulan, 1947
- Hervieux B et Viard J, Au bonheur des campagnes, Editions de l'Aube, 1996 et 2001
- Hervieux B et Viard J, L'archipel paysan, la fin de la République agricole, Editions de l'Aube, 1996 et 2001
- Kayser B, La Renaissance rurale, sociologie des campagnes du monde occidental, Armand Colin, 1990
- Madeline P, L'évolution du bâti agricole en France métropolitaine : un indice des mutations agricoles et rurales. Dans L'Information géographique 2006/3 (Vol. 70).
- Margetic C, Miser sur les campagnes, Atlas des Pays de la Loire (dir C. Pihet) Editions Autrement, 2013
- Pihet C, Le sauvage dans la ville : retours ou mutations, in Sophie Lambert-Wiber, L'animal et le pouvoir, Presses Universitaires de Rennes, 2016.
- Richard F, La gentrification des « espaces naturels » en Angleterre : après le front écologique, l'occupation ? L'Espace Politique [En ligne], 9 | 2009
- Rivière J, Le pavillon et l'isoloir. Géographie sociale et électorale des espaces périurbains français (1968-2008). À travers les cas de trois aires urbaines moyennes (Caen, Metz et Perpignan), thèse, 2009
- Rougé L, Les ressources de l'espace périurbain dans la reconfiguration des modes de vie à la retraite : l'exemple de l'Ouest francilien, Norois, 2014
- Rouvière C, Retourner à la terre, l'utopie néo-rurale en Ardèche depuis les années 1960, Presses Universitaires de Rennes, 2015
- Séchet R, Espace et pauvreté : la géographie interrogée, Publications de l'université de Caen, 1996
- Siegfried A, Tableau politique de l'Ouest sous la troisième République, Armand Colin, 1913
- Simon A, L'agritourisme dans les montagnes méditerranéo-alpines. D'une stratégie diversifiante à une forme de pluriactivité inhérente à la vie locale. », in Vie locale, ruralité, tourisme et paysages dans l'aire méditerranéo-alpine, ouvrage collectif coordonné par Angela BARTHES et Alain SANDOZ, Publications de l'Université de Provence 2009
- Talandier M, L'accès aux services comme facteur du développement local, Revue Pour, 208, 2011
- Vanier M, Territoires, territorialité, territorialisation - Controverses et perspectives, Presses Universitaires de Rennes, 2009